

DELIBERATION CA006-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu la délibération CA 003-2020 du Conseil d'Administration en date du 17 février 2020 relative à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 21 Février 2020 ;

Objet de la délibération : Procès-verbal du CA du Jeudi 31 janvier 2020

Le Conseil d'administration réuni le 12 mars 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour et 1 abstention.

Fait à Angers, le 12 mars 2020

Pour le Président et par délégation, Le directeur général des services Olivier HUISMAN

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 19 mars 2020

Цa

PROCÈS-VERBAL

Réunion rassemblant les membres élus du Conseil d'Administration et des personnalités désignées par les collectivités ou organismes concernés

31 Janvier 2020

Approuvé par les membres du Conseil d'Administration du 12 Mars 2020











La réunion des membres élus du conseil d'administration et des personnalités désignées par les collectivités ou organismes concernés s'est déroulée le 31 Janvier à 14h30, à la Salle du Conseil de la Présidence, 40 rue de Rennes, 49000 ANGERS, sous la présidence de Monsieur ROBLÉDO. Le quorum était atteint.

BARBELIVIEN Agnès BARD Christine BARILLE Régis BARREAU Mihaela Présente BARREAU Mihaela Présente BARLEAU Mihaela Présente BOTEAU Emmanuel Présent CHEVASUT Clément Présent CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente GRIPAULT Lerve Présente GRIPAUL Christophe DELPECH Angèle GRIPAULT Laurent (suppléante: JEUN LIIY) LEFRANÇOIS COVINNE LEMAIRE Félicien Présent LLORENS Enzo (suppléante: BICHE Sarah) OGER Thierry Présente Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Présente	ROBLÉDO Christian	Présent
BARD Christine Présente BARILLE Règis Présent BARREAU Mihaela Présente BARILLE Règis Présent BARREAU Mihaela Présente BASLÉ Michel Présent BIOTEAU Emmanuel Présent BIOTEAU Emmanuel Présent CHAUVET Clément Présent CHEDOTEL Frédérique Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHEV	Président de l'Université d'Angers	
BARILLÉ Régis BARREAU Mihaela Présente BASLÉ Michel Présent BIOTEAU Emmanuel BORDET Laurent CHAUVET Clément CHEUOTEL Frédérique CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHRISTOFOL Hervé Présent CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléant : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : BION Lilly) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléant : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne EXCUSÉ, donne procuration à Monsieur CHAUVET Présente Excusé (suppléant : GOUKASSOW Veronique) Présente Excusé (suppléant : BION Lilly) LEFRANÇOIS Corinne LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléant : BICHE Sarah) OGER Thierry Présente Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU	BARBELIVIEN Agnès	Présente
BARREAU Mihaela Présente BASLÉ Michel Présent BIOTEAU Emmanuel Présent BORDET Laurent Présent CHAUVET Clément Présent CHEDOTEL Frédérique Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHRISTOFOL Hervé Présent CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie Présente GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François Présent JARDINAUD Chloé (suppléant : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne Présente LEMAIRE Felicien Présent LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléant : BICHE Sarah) OGER Thierry Présente EXCUSée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Présente EXCUSée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Présente EXCUSÉe, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	BARD Christine	Présente
BASLÉ Michel Présent BIOTEAU Emmanuel Présent BORDET Laurent Présent CHAUVET Clément Présent CHEDOTEL Frédérique Présent CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHRISTOFOL Hervé Présent CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie Présente GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François Présent JARDINAUD Chloe (suppléant : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne Présent LEMAIRE Félicien Présent LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléant : BICHE Sarah) OGER Thierry Présent EXCUSÉ, MONDER PROCURATION AMONSIEUR BIOTEAU Présente EXCUSÉ, Adonne procuration à Monsieur BIOTEAU RECHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	BARILLÉ Régis	Présent
BIOTEAU Emmanuel Présent BORDET Laurent Présent CHAUVET Clément Présent CHEDOTEL Frédérique Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHRISTOFOL Hervé Présent CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie Présente GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDEÉ François Présente (suppléant : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne Présente LEMAIRE Félicien Présent LLORENS Enzo (suppléant : BICHE Sarah) NGUYEN PHUONG Linh (suppléant : BICHE Sarah) OGER Thierry Présente EXCUSé, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente Excusé, donne procuration à Mme GAUMER	BARREAU Mihaela	Présente
BIOTEAU Emmanuel Présent BORDET Laurent Présent CHAUVET Clément Présent CHEDOTEL Frédérique Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle Présente CHRISTOFOL Hervé Présent CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie Présente GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDEÉ François Présente (suppléant : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne Présente LEMAIRE Félicien Présent LLORENS Enzo (suppléant : BICHE Sarah) NGUYEN PHUONG Linh (suppléant : BICHE Sarah) OGER Thierry Présente EXCUSé, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente Excusé, donne procuration à Mme GAUMER		
BORDET Laurent CHAUVET Clément CHEDOTEL Frédérique CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle CHRISTOFOL Hervé CHENET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe CERPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloè (suppléant : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Présente Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente	BASLÉ Michel	Présent
CHAUVET Clément CHÉDOTEL Frédérique CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle CHRISTOFOL Hervé CHENSTOFOL Hervé Présent CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie Présente GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloè (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : BICHE Sarah) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU EXCUSÉe, CHAUVET Présent Présent Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU	BIOTEAU Emmanuel	Présent
CHÉDOTEL Frédérique CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle CHRISTOFOL Hervé CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LEMAIRE Félicien LEMAIRE Félicien LEMAIRE Félicien (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Présente Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	BORDET Laurent	Présent
CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle CHRISTOFOL Hervé CRISTOFOL Hervé Présent CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien Présent LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry Présent EXCUSÉ, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Présente EXCUSÉ, donne procuration à Mme GAUMER EXCUSÉ, donne procuration à Mme GAUMER	CHAUVET Clément	Présent
CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEFMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne Excusé, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Présente Excusé, donne procuration à Mme GAUMER	CHÉDOTEL Frédérique	Présente
CLÉNET Ronan (suppléant : DUVAL Hugo) DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloé (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Présente Excusé, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	CHEVASSUS-LOZZA Emmanuelle	Présente
(suppléant : DUVAL Hugo) Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle Présente GRIMAUD Hortense (suppléante) Absente DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) Absente GAUMER Nathalie Présente GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) Excusé JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) Présente LEFRANÇOIS Corinne Présente LEMAIRE Félicien Présent LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) Présent NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) Présent OGER Thierry Présent REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente	CHRISTOFOL Hervé	Présent
DANIEL Christophe Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie Présente Excusé GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	CLÉNET Ronan	Présent
DELPECH Angèle GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LEMAIRE Félicien LICORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne EXCUSÉ, Présente Présente Excusé Présent Présent Présent Présent Excusé Absente Excusé Absente Frésente Excusé Excusé Présent Présent Présent Excusé Absente Excusé Excusé Absente Frésente Excusé Excusé Absente Frésente Excusé Excusé Absente Excusé Excusé	(suppléant : DUVAL Hugo)	
GRIMAUD Hortense (suppléante) DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie Présente GERAULT Laurent Excusé GERAULT Laurent Présente JARDINAUD Chloë Présente (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne Présent LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh Présente (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry Présente Excusé Excusé Absente Frésente Présente Absente Absente Absente Frésente Présente Absente Frésente Présente Absente Ab	DANIEL Christophe	Excusé, donne procuration à Monsieur CHAUVET
DROUET D'AUBIGNY Frédérique (suppléante : GOUKASSOW Véronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléant : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Présente Absente Présente Excusé Aprésent Présente Présent Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	DELPECH Angèle	Présente
(suppléante : GOUKASSOWVéronique)PrésenteGAUMER NathaliePrésenteGERAULT LaurentExcusé(suppléant : JEANNETEAU Paul)PrésentHINDRÉ FrançoisPrésentJARDINAUD ChloëPrésente(suppléante : BION Lily)PrésenteLEFRANÇOIS CorinnePrésentLEMAIRE FélicienPrésentLLORENS EnzoPrésent(suppléant : AKIN Yahya Pasa)PrésenteNGUYEN PHUONG LinhPrésente(suppléante : BICHE Sarah)PrésentOGER ThierryPrésentREY AnneExcusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAURICHARD IsabellePrésenteSEGRETAIN ClaudieExcusée, donne procuration à Mme GAUMER	GRIMAUD Hortense (suppléante)	
Wéronique) GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Présente Excusée, donne procuration à Mme GAUMER Présente Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	DROUET D'AUBIGNY Frédérique	Absente
GAUMER Nathalie GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Présente Excusée Excusée Excusée Frésente Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	(suppléante : GOUKASSOW	
GERAULT Laurent (suppléant : JEANNETEAU Paul) HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Excusée, donne procuration à Mme GAUMER Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	Véronique)	
(suppléant : JEANNETEAU Paul)PrésentHINDRÉ FrançoisPrésentJARDINAUD ChloëPrésente(suppléante : BION Lily)PrésenteLEFRANÇOIS CorinnePrésentLEMAIRE FélicienPrésentLLORENS EnzoPrésent(suppléant : AKIN Yahya Pasa)PrésenteNGUYEN PHUONG LinhPrésente(suppléante : BICHE Sarah)PrésentOGER ThierryPrésentREY AnneExcusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAURICHARD IsabellePrésenteSEGRETAIN ClaudieExcusée, donne procuration à Mme GAUMER	GAUMER Nathalie	Présente
HINDRÉ François JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Présent Présent Présent Présent Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	GERAULT Laurent	Excusé
JARDINAUD Chloë (suppléante : BION Lily) LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle Présente Présente Présente Présente Présente Présente Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	(suppléant : JEANNETEAU Paul)	
(suppléante : BION Lily)PrésenteLEFRANÇOIS CorinnePrésenteLEMAIRE FélicienPrésentLLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa)PrésentNGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah)PrésenteOGER ThierryPrésentREY AnneExcusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAURICHARD IsabellePrésenteSEGRETAIN ClaudieExcusée, donne procuration à Mme GAUMER	HINDRÉ François	Présent
LEFRANÇOIS Corinne LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle SEGRETAIN Claudie Présente Présente Présente Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	JARDINAUD Chloë	Présente
LEMAIRE Félicien LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle SEGRETAIN Claudie Présent Présent Présent Présent Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	(suppléante : BION Lily)	
LLORENS Enzo (suppléant : AKIN Yahya Pasa) NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne RICHARD Isabelle SEGRETAIN Claudie Présent Présent Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	LEFRANÇOIS Corinne	Présente
(suppléant : AKIN Yahya Pasa)PrésenteNGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah)PrésenteOGER ThierryPrésentREY AnneExcusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAURICHARD IsabellePrésenteSEGRETAIN ClaudieExcusée, donne procuration à Mme GAUMER	LEMAIRE Félicien	Présent
NGUYEN PHUONG Linh (suppléante : BICHE Sarah) OGER Thierry REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	LLORENS Enzo	Présent
(suppléante : BICHE Sarah)PrésentOGER ThierryPrésentREY AnneExcusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAURICHARD IsabellePrésenteSEGRETAIN ClaudieExcusée, donne procuration à Mme GAUMER	(suppléant : AKIN Yahya Pasa)	
OGER Thierry Présent REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente SEGRETAIN Claudie Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	NGUYEN PHUONG Linh	Présente
OGER Thierry Présent REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente SEGRETAIN Claudie Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	(suppléante : BICHE Sarah)	
REY Anne Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU RICHARD Isabelle Présente SEGRETAIN Claudie Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	OGER Thierry	Présent
SEGRETAIN Claudie Excusée, donne procuration à Mme GAUMER	REY Anne	Excusée, donne procuration à Monsieur BIOTEAU
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	RICHARD Isabelle	Présente
TAÏBI Aude Nuscia Présente	SEGRETAIN Claudie	Excusée, donne procuration à Mme GAUMER
, ·	TAÏBI Aude Nuscia	Présente

VINAY Aubeline	Présente
VINCENT Elsa	Présente
ZARKAJSEK Romain	Présent
(suppléant : PAPIN Clément)	

Membres présents à titre consultatif :

HUISMAN Olivier, Directeur général des services

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour :

1.	Informations1
	Présentation de la nouvelle composition à 32 membres élus et désignés du nseil d'administration1
	Lancement de l'appel à candidatures pour l'élection de 4 personnalités

Monsieur ROBLÉDO ouvre la séance à 14h30, 30 membres sont présents ou représentés (32 membres en exercice, 27 membres présents, 3 procurations).

1. Informations

Monsieur ROBLÉDO rappelle les différentes étapes du calendrier de l'élection du Président (cf. diaporama de séance en annexe). Il précise qu'avant d'élire le Président, les membres élus du Conseil d'Administration et les personnalités désignées par les collectivités ou organismes concernés devront élire 4 personnalités extérieures telles que définies par la loi du 22 juillet 2013.

Le 17 février 2020, le Conseil d'Administration sera au complet et présidé par le Doyen d'âge, comme le prévoient les statuts.

Il explique que les 4 personnalités extérieures seront élues à la majorité relative, tandis que le président sera élu à la majorité absolue des membres du conseil d'administration.

2. Présentation de la nouvelle composition à 32 membres élus et désignés du Conseil d'administration

Monsieur ROBLÉDO propose aux élus et personnalités désignées membres du Conseil d'Administration de se présenter.

Chaque membre se présente en mentionnant son collège d'appartenance et le nom de la liste au titre de laquelle il a été élu.

Monsieur ROBLÉDO explique que les 4 personnalités extérieures de 1ère catégorie ont été désignées par Angers Loire Métropole, le Conseil Départemental de Maine et Loire, le Conseil Régional des Pays de la Loire et les organismes de recherche (cf. diaporama de séance en annexe).

3. Lancement de l'appel à candidatures pour l'élection de 4 personnalités extérieures comme membres du Conseil d'administration

Monsieur ROBLÉDO définit les personnalités extérieures qui devront être élues le 6 Février 2020 par les membres élus du Conseil d'Administration et les personnalités désignées par les collectivités ou organismes concernés (Art 712-3 du code de l'éducation, art 2-3 statuts de l'UA) (cf. diaporama de séance en annexe) :

- Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise,
- Un-e représentant-e des organisations représentatives des salariés,
- Un-e représentant –e d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés,
- Un-e représentant-e d'un établissement d'enseignement secondaire.

Parmi ces personnalités, au moins une devra avoir la qualité d'ancien diplômé de l'Université.

Monsieur ROBLÉDO explique que le choix de ces personnalités devra tenir compte de la répartition par sexe des personnalités désignées par les collectivités et organismes de

recherche afin de garantir la parité entre les femmes et les hommes parmi l'ensemble des personnalités extérieures membres du conseil d'administration.

Il rappelle que les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives devront être **réceptionnées avant le mardi 4 février 2020, 19h00**

L'appel à candidatures pour l'élection de 4 personnalités extérieures est lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur ROBLÉDO lève la séance à 14h48.

Christian ROBLÉDO

Le Président de l'Université d'Angers

Olivier HUISMAN

Le Directeur général des services

ANNEXE:

Diaporama de la séance du 31 janvier 2020

Conseil d'administration 31 Janvier 2020

Ordre du jour :

- 1. Informations
- 2. Présentation de la nouvelle composition à 32 membres élus et désignés du Conseil d'administration
- 3. Lancement de l'appel à candidatures pour l'élection de quatre personnalités extérieures comme membres du Conseil d'administration

1. Informations

1.1 Calendrier – Election du Président de l'Université d'Angers



1.1 Calendrier – Election du Président de l'Université d'Angers

<u>Vendredi 31 Janvier 2020</u> - Lancement par le conseil d'administration de l'appel à candidatures pour les personnalités extérieures de deuxième catégorie

Mardi 4 février 2020 19h - Date limite de retour des candidatures

<u>Jeudi 6 Février 2020 à 14h30</u> - Conseil d'administration des 32 membres élus et désignés pour l'élection des personnalités extérieures de deuxième catégorie

université

<u>Lundi 10 février 2020 à 16h00</u> - date limite de dépôt des candidatures pour l'élection du Président

<u>Mercredi 12 février 2020</u>: Convocation du Comité électoral consultatif pour la vérification de l'éligibilité des candidats et début de la campagne électorale pour l'élection du Président

<u>Lundi 17 février 2020 à 14h30</u> – Conseil d'administration plénier pour l'élection du Président

1.1 Calendrier – Election du Président de l'Université d'Angers

Si l'élection n'est pas acquise lors de la réunion du 17 février 2020 :

Jeudi 20 Février 2020 : Confirmation des candidatures et dépôt de nouvelles candidatures

Mardi 25 Février 2020 : 2ème réunion du CA pour l'élection du Président



2. Présentation de la nouvelle composition à 32 membres élus et désignés du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration comprend 36 membres ainsi répartis :

- **16** représentants.es des enseignants.es-chercheurs.es, enseignants.es et chercheurs.es :
- 8 du collège des professeurs.es et assimilés.es
- 8 du collège des autres enseignants.es et assimilés.es
- 6 représentants.es des étudiants.es et des personnes bénéficiant de la formation continue
- 6 représentants.es du personnel BIATSS
- 8 personnalités extérieures



2. Présentation de la nouvelle composition à 32 membres élus et désignés du Conseil d'Administration

Les 8 personnalités extérieures se répartissent comme suit :

4 personnalités extérieures désignées avant la première réunion du Conseil d'administration par les collectivités ou organismes concernés :

- 3 représentants.es des collectivités territoriales : un/une représentant.e de la Région des Pays de la Loire, un/une représentant.e du Département du Maine-et-Loire et un/une représentant.e de la Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole
- 1 représentant.e des organismes de recherche, désigné.e conjointement par l'INRA, l'INSERM et le CNRS.
- 4 personnalités extérieures désignées, après un appel public à candidatures sur le site internet de l'université, par les membres élus du conseil et les personnalités désignées par les collectivités ou organismes concernés dont au moins :
 - une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise,
 - un/une représentant.e des organisations représentatives des salariés,
 - un/une représentant.e d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés angers
 - un/une représentant.e d'un établissement d'enseignement secondaire.

2. Membres élus du Conseil d'Administration -Collèges des Personnels

Collège A:

Expérience UA: Christian ROBLÉDO - Isabelle RICHARD - Félicien LEMAIRE - Frédérique CHÉDOTEL - Régis BARILLÉ - Christine BARD

> université angers

• Pour une Université humaine et éthique : Clément CHAUVET - Aubeline VINAY

Collège B:

- **Expérience UA:** Anne REY Emmanuel BIOTEAU Mihaela BARREAU François HINDRÉ
- Service public et démocratie universitaires : Hervé CHRISTOFOL Aude Nuscia TAÏBI
- Soutien: SNESUP-FSU
- Pour une Université humaine et éthique : Christophe DANIEL Nathalie GAUMER

Collège BIATSS:

- **Expérience UA:** Laurent BORDET Elsa VINCENT Thierry OGER
- **SNPTES**: Corinne LEFRANÇOIS
- Intersyndicale CGT FO FSU pour une défense intransigeante des personnels et du service public » :

Agnès BARBELIVIEN

Pour une Université humaine et éthique : Claudie SEGRETAIN

2. Membres élus du Conseil d'Administration – Collège des Usagers

Collège des usagers

• <u>Des élu-e-s de proximité pour un service public de qualité</u> : Chloë JARDINAUD *(suppléante : Lily BION) –* Enzo LLORENS *(suppléant : Yahya Pasa AKIN)*

<u>Soutien</u>: UNEF - UGEAC

• <u>BOUGE TA FAC avec la Fé2A</u>: Angèle DELPECH (suppléante : Hortense GRIMAUD) - Ronan CLÉNET (Suppléant : Hugo DUVAL) - Linh NGUYEN PHUONG (suppléante : Sarah BICHE) - Romain ZAKRAJSEK (suppléant : Clément PAPIN)

<u>Soutiens</u>: Fé2A, FAGE, AESIA, AESFA, ACEPA, ADEMA, CSA, Fédé UCO, BDE LEA, BDE Éco Angers, ANESF, ANEMF, ANEPF, FNESI, ARES, AFNEUS, FNAEL, AFNEG



2. Membres désignés du Conseil d'Administration : personnalités extérieures 1^{ère} catégorie

- Membres désignés :
- 3 représentants des collectivités territoriales : un représentant de la Région des Pays de la Loire, un représentant du Département du Maine-et-Loire et un représentant de la Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole
- Pour la Région des Pays de la Loire : Laurent GERAULT
- Pour le Département du Maine-et-Loire : Frédérique DROUET D'AUBIGNY
- Pour la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole : Michel BASLÉ
- 1 représentant des organismes de recherche, désigné conjointement par l'INRA, l'INSERM et le CNRS : Emmanuelle CHEVASSUS-LOZZA

POUR INFORMATION



Art 712-3 code de l'éducation, art 2-3 statuts de l'UA

Ces personnalités extérieures, pour être candidates, doivent faire partie d'une des catégories suivantes :

- Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise,
- Un-e représentant-e des organisations représentatives des salariés,
- Un-e représentant –e d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés
- Un-e représentant-e d'un établissement d'enseignement secondaire.

Parmi ces personnalités, au moins un-e a la qualité d'ancien diplômé de l'université.

Le choix de ces personnalités tiendra compte de la répartition par sexe des personnalités désignées par les collectivités et organismes de recherche afin de garantir la parité entre les femmes et les hommes parmi l'ensemble des personnalités extérieures membres du conseil d'administration.

Les déclarations de candidature dûment remplies et accompagnées des pièces justificatives devront être réceptionnées avant le mardi 4 février 2020, 19h00.

Les candidatures doivent être accompagnées de certaines pièces :

- Personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise : un extrait du RCS ou un extrait du répertoire des métiers pour les artisans ou une immatriculation à l'URSSAF pour les membres des professions libérales
- Représentant des organisations représentatives des salariés : une habilitation de l'organisation syndicale
- Représentant d'une entreprise employant moins de 500 salariés : une attestation du dirigeant
- Représentant d'un établissement d'enseignement secondaire : une attestation ou l'arrêté du Rectorat

Les anciens diplômés de l'Université d'Angers doivent joindre une copie du diplôme.

Tous les candidats doivent joindre la copie d'une pièce d'identité, un CV et une lettre d'intention.



Le choix final de ces personnalités aura lieu le 6 février 2020 à 14h30 à la présidence de l'université par les 28 membres élus du conseil d'administration personnels et usagers de l'université et les 4 personnalités extérieures désignées précédemment par les collectivités territoriales et les organismes de recherche.

Le conseil d'administration ainsi formé procèdera le 17 février 2020 à l'élection du président de l'université qui est élu à la majorité absolue des membres du conseil d'administration.





